Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau site Internet au Service du logement

Afin de faciliter les démarches administratives tant des milieux immobiliers que des milieux de locataires, le Service du logement (SLOG) - rattaché au Département de l'économie - vient de moderniser complètement son site Internet " www.logement.vd.ch ". Ce site se veut proche des partenaires du Service et tend à donner le maximum d'informations.

Il renseigne notamment sur les droits et usages locatifs dans le Canton de Vaud, sur le droit du bail et sur l'aspect foncier de la politique du logement. On y trouve également des informations détaillées sur la préservation du parc locatif et sur l'aide au logement.

Il regroupe également les formulaires du SLOG, relatifs notamment à l'aliénation d'appartements loués, la démolition, la transformation et la rénovation de logements, ainsi qu'à l'aide au logement. Ces formulaires peuvent être remplis sur ordinateur. Pour l'instant, ils doivent être réacheminés par courrier postal mais devraient pouvoir être renvoyés par voie électronique d'ici fin 2003.

A relever que le site sera adapté en permanence et régulièrement mis à jour.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 septembre 2002

Yves Martin, chef du Service du logement, 021/316'63'79 - Jacques Léchot, responsable du site du Service du logement, 021/316'63'74